

Communiqué

Du 5 mai 2017

RAPPEL – Versement de taxes

Veillez noter que le deuxième versement de votre taxation annuelle est dû le **11 mai** prochain. Afin d'éviter que des frais d'intérêts soient portés à votre compte, vous devez respecter les dates de chaque versement. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités s'appliquent cependant à la totalité du solde dû et s'ajoutent au montant du versement échu, ceci, en vertu du règlement no 464.

REBOISEMENT ET MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊT 2017

Le samedi 20 mai 10 h à 12 h

La municipalité a l'opportunité de souligner encore cette année le mois de l'arbre et des forêts et d'inciter les citoyens à poser des gestes concrets pour la conservation et l'amélioration de l'environnement. Le Conseil municipal a accepté de réaliser le projet de reboisement offert par le Ministère des Ressources naturelles par l'entremise des Clubs 4-H du Québec Inc. en *offrant des plants gratuitement aux citoyens*.

Veillez noter que 5 plants sont réservés par propriété, si vous en désirez plus nous vous prions de bien vouloir nous en aviser avant le 18 mai prochain simplement en communiquant au bureau municipal au (450) 291-5422.

Vous pourrez profiter de votre visite au garage municipal le 20 mai pour y déposer :

Cartouches d'encre

Cellulaires

Fluo compactes

Huiles et filtres usés

Matériel informatique et électronique

Peinture

Piles



VENTE DE L'EMBLÈME FLORAL : LE CŒUR SAIGNANT

L'emblème floral de la municipalité est le **cœur saignant**, lors de la journée de l'arbre, le samedi 20 mai de 10 h à 12 h, il vous sera possible de vous en procurer au coût de 2.00\$ chacun, cette année nous en aurons seulement 30 à vendre. Le conseil souhaite qu'il y ait le plus de cœurs saignants possibles sur le territoire pour témoigner de votre appartenance à la collectivité.



VENTES DE GARAGE 20-21 ET 22 MAI

Le Conseil, lors de la séance régulière du 5 avril, a convenu de permettre les ventes de garage à deux périodes. **Ainsi, cette année, les ventes de garage auront lieu les 20-21 et 22 mai ainsi qu'à la fin de l'été les 2-3 et 4 septembre.** Chaque résidant peut y participer sans qu'il soit nécessaire pour lui d'obtenir un permis. Si vous voulez louer une table pour vendre vos articles sur le terrain de l'Église, vous pouvez le faire en communiquant avec Monsieur Roger Fortin au 450 291-5006.



SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT DU 15 AU 22 MAI

Le Conseil Municipal poursuivra ses interventions pour assurer l'embellissement du territoire municipal. Tous les citoyens sont donc invités à profiter du printemps pour effectuer un nettoyage de leur propriété en y éliminant les objets qui constituent des nuisances et qui contribuent à la dégradation de l'environnement.

Nous vous encourageons à utiliser l'Écocentre de Lacolle pour vous départir de tous vos débris que vous ne pouvez pas disposer dans votre bac de récupération ni dans vos ordures. **De plus, nous mettrons à votre disposition un conteneur qui sera installé à l'édifice municipal les 19-20-21 et 22 mai pour vous départir des objets qui ne vous servent plus et qui encombrant votre propriété. Nous n'accepterons pas les pneus et les jantes ni les matériaux de construction.**



PROCHAIN VERNISSAGE AU CARREFOUR CULTUREL ÉDIFICE MUNICIPAL :

Mercredi 17 mai formule 5 à 7 ! Nous aurons le plaisir de présenter les œuvres de Susan Guerrett une artiste peintre de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Ses œuvres seront exposées du 17 mai au 30 juin 2017 Les heures d'ouverture du Carrefour culturel sont:

Lundi au jeudi 9h à 17h (fermé de 12 h à 13 h)

Lundi et mercredi (soir) 18h30 à 20h Vendredi 9h à midi

Au plaisir de vous rencontrer et de partager ce vernissage avec vous le 17 mai !



COMMUNIQUÉ 17 mai 2016

Recrutement Étudiant(e) Emploi d'été

La Municipalité est à la recherche d'étudiants(es) pour l'emploi suivant :

PRÉPOSÉS (ES) POUR TRAVAUX D'ÉTÉ

Nombre d'heures : 40 heures semaine

Durée de l'emploi : 9 semaines

Salaire : 10.75\$/ heure

Début : le 27 juin 2016

Tâches et responsabilités :

- Sous la supervision du Directeur général, mandaté par le Conseil municipal, le titulaire du poste devra travailler avec l'employé municipal pour les travaux d'été et exécuter les tâches et responsabilités suivantes;
- Entretien général des aménagements paysagers de l'édifice municipal, de la halte des cyclistes, du grand parc et du terrain de jeux : tonte de gazon, aide à la réalisation des aménagements, fertilisation, désherbages, ramassage des déchets, arrosage des fleurs et végétaux;
- Nettoyage des fossés : couper et ramassage de branches, ramasser les déchets;
- Remplir document administratif pour suivi des travaux faits;
- Travaux de peinture;
- Travaux de classement de dossiers et de nature cléricale;
- Toutes autres tâches requises par le Directeur Général.

Conditions d'admissibilités :

- Être inscrit comme étudiant à temps plein au cours de l'année d'études précédente;
- Envisager de retourner aux études à temps plein au cours de l'année d'études suivante;
- Suivre un programme d'études secondaires, postsecondaires, CÉGEP, professionnelles ou techniques;
- Être âgé de 15 à 30 ans (**inclusivement**) au moment de l'admission / sélection;
- Ne pas étudier à temps plein tout en effectuant l'emploi visé par cette offre;
- Avoir légalement le droit de travailler au Canada;
- Avoir légalement le droit de travailler selon les lois et les règlements provinciaux / territoriaux pertinents;
- Ne pas occuper un autre emploi d'été à temps plein (plus de 30 heures par semaine);
- Ne pas être de proches parents des élus municipaux ainsi que des fonctionnaires municipaux.

Si l'offre vous intéresse, veuillez envoyer votre c.v. ainsi qu'une lettre de présentation **d'ici le 31 mai 2016 avant 17h00**, à l'adresse suivante : Bureau du directeur général, Municipalité de Saint-Valentin, 790 chemin 4^e Ligne, Saint-Valentin (Québec) J0J 2E0. Vous pouvez venir déposer votre demande au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VALENTIN

La bibliothèque sera fermée le lundi 22 mai - journée nationale des patriotes
Nouveautés achats du mois de mai



La Municipalité est à la recherche d'un candidat(e) pour l'emploi suivant :

PRÉPOSÉ À L'ANIMATION DE «LA TENTE À LIRE» activité de la bibliothèque

Sous la supervision de la responsable de la bibliothèque, l'animateur en lecture assure diverses animations autour du thème du livre et de la lecture. Le travail consiste à développer chez les enfants le goût de la lecture et le désir d'apprendre. Il fait la lecture à voix haute aux participants et crée des activités stimulantes pour les enfants en lien avec le livre. Les activités se déroulent à la Tente-à-lire dans le parc de juin à août, ou à la salle wi-fi selon les conditions climatiques.

Nombre d'heures : 2 heures semaine 18 h 15 à 20 h 15

Durée de l'emploi : 10 semaines les mercredis en soirée

Salaire : 15\$/ heure

Début : le 14 juin 2017 Fin : le 30 août 2017 (congé les 2 semaines de la construction)

Tâches et responsabilités :

- Accueillir les participants de la Tente à lire
- Planifier les activités en fonction des thèmes choisis ;
- Créer des activités ludiques et instructives pour stimuler le goût de la lecture, l'acquisition de connaissances générales et le développement d'aptitudes diverses chez les enfants ;
- Transporter et installer du matériel (tente, boîtes de livres, matelas de sol, etc.) ;

Conditions d'admissibilités :

Le candidat doit avoir les qualités suivantes :

- Initiative, créativité, débrouillardise et autonomie ;
- Intérêt pour la lecture ;
- Facilité à communiquer et à animer des groupes d'enfants.

Si l'offre vous intéresse, veuillez nous envoyer par courriel à l'adresse suivante : administration@municipalite.saint-valentin.qc.ca un court texte expliquant les raisons qui motivent votre intérêt **d'ici le 1 juin 2017 avant 17h00**. Vous pouvez également venir déposer votre candidature au bureau municipal aux heures d'ouverture du bureau soit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 ou sur rendez-vous.